



En une journée, vous découvrez et approfondissez la législation et surtout, vous apprenez à l'appliquer.

Travaux temporaires en hauteur: réglementation, risques et prévention

Objectifs

Les chutes de hauteur sont presque toujours synonymes d'accidents graves. Et pourtant des solutions existent pour sécuriser l'emploi d'échelles, d'échafaudages, et d'équipements de protection individuelle ...

Cette formation a pour objectif de mieux comprendre les risques et de mettre en pratique les nouvelles dispositions de l'arrêté relatif aux équipements de travail pour les travaux temporaires en hauteur.

Personnes concernées

Les conseillers en prévention, les coordinateurs de chantier ainsi que la ligne hiérarchique.

Programme

1. Les dispositions générales de l'arrêté du 31 août 2005 relatif aux équipements de travail pour travaux temporaires en hauteur;
2. Ce qui change par rapport aux anciennes règles du RGPT;
3. Dispositions spécifiques concernant les échelles;
4. Dispositions spécifiques concernant les échafaudages;
Les travaux sur cordes : quand, comment ?
5. La mise en conformité des anciens équipements : comment s'y prendre en pratique ?
6. Règles de bonne pratique - Exemples concrets d'application dans différents secteurs.

Durée

1 jour

Découvrez les prochaines dates sur www.vidyas.be

Formule

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue pour Conseillers en Prévention. Cette formation se déroule en inter-entreprise en nos locaux. Si vous souhaitez l'organiser en séminaire dans votre entreprise, contactez-nous.

Attestation

Les participants recevront une attestation de participation.

Modalités pratiques

La formation est agréée dans le cadre du dispositif Chèques - Formation de la Région Wallonne. Prévoir 1 chèque formation / personne / heure de cours.

Lorsque le coût de la formation est supérieur au total de la valeur des chèques remis, l'entreprise sera tenue d'acquitter le solde de la facture.

Pour connaître le prix de cette formation, vous pouvez consulter notre site Internet www.vidyas.be

Le prix comprend la formation, les pauses café, le lunch et le syllabus.



Renseignements et inscriptions

Vidyas scrl fs | Fond des més 4 | B-1348 Louvain-la-Neuve

Tél. 010 45 65 61 | Fax. 010 23 25 50 | e-mail: info@vidyas.be | www.vidyas.be

Toutes nos formations sont disponibles sur www.vidyas.be

